

Affaire Atlantic Beach : le promoteur sort de sa réserve

Immobilier. Il s'agit de ce projet opposant le gérant de la société Atlantic Beach Paradise Resort aux futurs clients. Le promoteur a décidé enfin de sortir de son silence et accuse directement l'Etat de bloquer le projet. PAR REDA BENSAOUD

L'affaire Atlantic Beach Paradise Resort revient sur le devant de la scène. Cette fois-ci, ce sont les avocats de l'ex-gérant Larbi Tadlaoui, actuellement en détention depuis plus de 7 mois, qui apportent leurs précisions sur l'affaire. A vrai dire, la sortie de Me Mourad Faouzi et Me El Mostapha Farissi intervient après que cette affaire a suscité un fort élan médiatique au Royaume-Uni, mais également suite à une manifestation organisée devant l'ambassade du Maroc à Londres qui dénonce le retard de livraison des propriétés aux clients. «Après une commercialisation réussie sur plan de toutes les résidences, auprès de plusieurs centaines de familles principalement britanniques, la société a réalisé un avancement de construction important avant de se heurter à une série d'entraves et d'obstacles techniques», explique la défense de Larbi Tadlaoui. L'Etat marocain est directement pointé du doigt. Selon les avocats, il s'agit de l'inexistence d'infrastructures de base (assainissement, eau, électricité) dans la région Boukhalef Houara près de Tanger. D'ailleurs, un rapport du cabinet Britannique Norton Rose Fulbright mentionne que «l'Etat n'avait nullement pris la mesure des besoins, en termes d'infrastructures, associés aux projets de la zone ou devait être développé le projet, et n'avait pas bien apprécié la portée de ses engagements». Egalement, la défense du mis en cause explique que la CGI (désignée comme maître d'ouvrage délégué en janvier 2014 par la BCP) a résilié unilatéralement le contrat fin 2014 suite au scandale à Al Hoceima. «Les négociations avec la



Me Mourad Faouzi (à gauche) et Me El Mostapha Farissi.

LE CHIFFRE

45 millions de €

Les futurs acquéreurs constitués en groupement, estiment le montant total des sommes versées à plus de 45 millions de livres sterling.

BCP pour nommer un nouveau maître d'ouvrage délégué, restructurer et obtenir un financement supplémentaire pour rattraper et finir les travaux, n'ont abouti à la signature d'un nouveau contrat de prêt qu'en novembre 2015», poursuivent les avocats.

Actuellement, la majorité des clients soutiennent Atlantic Beach Paradise Resort et veulent être livrés, les fonds sont disponibles pour l'achèvement des travaux (comme cela est confirmé par

l'expertise du Bureau d'études techniques). Une expertise qui confirme que la première moitié peut être livrée dans 6 mois et la seconde moitié dans 12 mois, à condition que les différents fournisseurs soient payés et qu'un fondé de pouvoir représentant le promoteur, en l'occurrence Larbi Tadlaoui, soit présent. Atlantic Beach Paradise Resort est un projet résidentiel touristique dans la région Boukhalef Houara près de Tanger. Tout avait commencé en 2006. Sur maquette, le projet comprenait un parcours de golf de 18 trous, piscines et environ 400 appartements et villas avec vue sur la plage. Les futurs acquéreurs constitués en groupement, estiment le montant total des sommes versées à plus de 45 millions de livres sterling. Mais jusque-là, seuls la construction et l'aménagement paysager du projet, ont été entamés en 2007 pour un projet qui devait être achevé trois ans plus tard. ■